

COMITE SYNDICAL
4 février 2019 à 18 h 00
50190 PERIERS

Relevé de décisions

Extrait de délibération

CS 2019/34 Finances locales - Décisions budgétaires : Accompagner les habitants vers la transition énergétique (Service Civique) et sensibiliser les acteurs locaux aux énergies renouvelables (P240301B_19_TRANSITION_NRJ)

Affiché le 4 mars 2019

Le Comité Syndical du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin s'est réuni le 4 février 2019 à 18 h à PERIERS sur convocation de ses membres en date du 28 janvier 2019.

ÉTAIENT PRÉSENTS

avec voix délibérative

Pour la Région

Hubert **LEFEVRE** (*pouvoirs de Claudie LAUNOY et de Nathalie THIERRY*), Pascal **MARIE**, Florence **MAZIER**

Pour les conseillers départementaux

Nicole **GODARD** (*pouvoir de Jacques COQUELIN*), Maryse **LE GOFF** (*pouvoir de Françoise LEROSSIGNOL*), Jean **MORIN**

Pour les Communautés de Communes

Pierre **AUBRIL**, Michel **COUILLARD**, Michel **FAUVEL**, René **HARDY**, Anne **HEBERT**, Laurent **PIEN**

Pour les communes

Stéphan **BARRAULT** (*La Meauffe - pouvoir de Yann MOUCHEL*), André **CARPENTIER** (Millières), Didier **CORNIERE** (Sainte Mère Eglise), Daniel **ENault** (Doville), Jean-Claude **HAIZE** (Carentan les Marais), Laurent **HUET** (Vaudrimesnil), Jean-Marc **JOLY** (Hémevez), Laure **LEDANOIS** (Pirou), Henri **LEMOIGNE** (Créances), Sylvain **LEREDDE** (Rampan), Jocelyne **LEVAVASSEUR** (Fresville - *pouvoir d'Alexandra UHLMANN*), Marinette **MIGault** (Rauville la Place), Jean-Marie **POULAIN** (Montsenelle - *pouvoir de Frédéric MALVAUD*), Gérard **TAPIN** (Marchésieux), Jean-Michel **GREEN** (Isigny sur Mer - *pouvoir de Michel MAUDUIT*), Erick **JEANNE** (Trévières - *pouvoir de Michel MARIETTE*)

avec voix consultative

Thierry **RENAUD** (SCOT Centre-Manche), Valérie **BALAGUER** (Conseil départemental de la Manche), Michel **FAUVEL** (Chambre d'Agriculture du Calvados), Steve **GOURMAUD** (Région Normandie - Chargé de mission PNR Service environnement)

ÉTAIENT EXCUSÉS

Pour la Région

Caroline **AMIEL**, Jean-Manuel **COUSIN**, Hubert **DEJEAN DE LA BATIE**, Claudie **LAUNOY**, Robert **RETOUT**, Nathalie **THIERRY**, Didier **VERGY**

Pour les conseils départementaux

Christèle **CASTEILEIN**, Jacques **COQUELIN**, Gabriel **DAUBE**, Marc **LEFEVRE**, Françoise **LEROSSIGNOL**, Patricia **GADY-DUQUESNE**, Patrick **THOMINES**

Pour les Communautés de Communes

Michel **DAVY DE VIRVILLE**, Jacky **MAILLARD**

Pour les communes

Claire **BROHIER** (Sainte Mère Eglise), Mickaël **LALANDE** (Montmartin en Graignes), Jean-Pierre **LHONNEUR** (Carentan les Marais), Frédéric **MALVAUD** (Saint Nicolas de Pierrepont), Jean-Pierre **MANIGLIER** (Picauville), Michel **MARIETTE** (RuberCy), Géraldine **MAUDUIT** (Rémilly les Marais), Michel **MAUDUIT** (Isigny sur Mer), Hubert **MOUCHEL** (Lestre), Yann **MOUCHEL** (Varenguebec), Didier **REMON** (Beuzeville la Bastille), Maurice **STIEMBERT** (Appeville), Alexandra **UHLMANN** (Le Mesnil Vénéron)

Pour les membres associés

Daniel **DUFEU** (Président du CCI Ouest Normandie), Jean **KUGLER** (Directeur de la DDTM de la Manche, Laurent **MARY** (Directeur de la DDTM du Calvados), Vincent **FERRIER** (Sous-Préfet de Bayeux), Jean-Léonce **DUPONT** (président du Conseil Départemental du Calvados), Marc **LEFEVRE** (président du Conseil Départemental de la Manche), Emmanuel **FOUCHET** (Directeur CAUE de la Manche), Marc **LECOUSTEY** (Chambre d'Agriculture de la Manche), Edmond **AICHOUN** (Sous-Préfet de Coutances)

Etaient également présents (*Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin*) :

Agnès **ORANGE**, Fabienne **COLLINEAU**, Joëlle **RIMBERT**, Jean-Baptiste **WETTON**, Guillaume **HEDOUIN**

soit un quorum de **28** membres présents sur **58**

Nombre de votants **28** présents + **9** pouvoirs soit **37** votants.

CS 2019/34 Finances locales - Décisions budgétaires : Accompagner les habitants vers la transition énergétique (Service Civique) et sensibiliser les acteurs locaux aux énergies renouvelables (P240301B_19_TRANSITION_NRJ)

Dépenses		Recettes	
6228	6 500,00 €	74718 TEPCV	4 000,00 €
6237	2 000,00 €	7472 REGION	4 500,00 €
Montant prévisionnel opération			8 500,00 €

Impulser et suivre les projets des collectivités

Le Parc assistera les Communautés de Communes et les communes ayant signé des avenants TEPCV avec le Ministère de l'Ecologie, en Février et Mai 2017, pour la mise en oeuvre des actions prévues : développement de l'électro mobilité, création de pistes cyclables, rénovation de l'éclairage public, installation d'une toiture solaire photovoltaïque pour de l'auto consommation et la revente du surplus.

Le Parc aide techniquement les bénéficiaires pour la réalisation des actions prévues selon les cahiers des charges, et administrativement pour le respect des circulaires ministérielles liées à ces conventions.

En complément des conventions TEPCV, le Parc est éligible à un dispositif spécifique TEPCV lié à une bonification des CEE collectés sur les factures de travaux réalisés par les collectivités.

Accusé de réception en préfecture
050-255002552-20190308-
DELIB_CS2019_34-DE 2
Date de télétransmission : 08/03/2019
Date de réception préfecture : 08/03/2019

En 2018 et 2019, le Parc va procéder à la collecte des 1,3 million d'euros de CEE émis par les 34 collectivités réalisant des travaux de rénovation de bâtiment ou d'éclairage public, figurant dans la liste votée au Comité Syndical du 9/11/2017. Ces collectivités recevront une prime du Parc, sous réserve qu'elles aient mandaté leurs dépenses avant le 31 décembre 2018, telle que la collectivité bénéficie d'un financement de 77 % du montant HT des travaux éligibles au CEE.

D'autre part, le Parc apporte un appui technique à la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche pour la mise en oeuvre de sa démarche de transition énergétique, pour laquelle elle a été pilote à l'échelle régionale et pour ses conventions TEPCV auxquelles le Parc a participé activement. Le Parc est particulièrement sollicité pour : le projet de plate-forme de la rénovation de l'habitat, l'étude des réseaux de chaleur bois énergie, le programme de mobilité durable, l'accompagnement d'un groupe pilote d'agriculteurs.

Le Parc assurera également un accompagnement des Communauté de Communes dans l'élaboration de leur Plan Air Energie Climat, selon les besoins.

Accompagner les habitants et les acteurs locaux vers la transition énergétique

Depuis 2012, le Parc anime le défi « Famille à Energie positive » sur son territoire. La démarche « défi classe energie collègue » engagée en 2018 se poursuivra, en 2019, avec le collègue de St-Sauveur-le-Vicomte (5 000 €).

Un bilan de ces accompagnements sera réalisé avec l'appui d'un service civique, crédits votés en 2018. De nouvelles actions seront identifiées afin de poursuivre ce type de démarche concrète auprès des habitants.

D'autres actions de ce type, accompagnées d'actions de sensibilisation (1500 €) seront initiées en faveur des habitants, des élus, des agriculteurs.... La publication « les essenc'ielles » sera rééditée à 1 500 exemplaires ; cette liste, illustrée et pratique, des principales essences du bocage est largement diffusée dans les communes, via les CAUE, les services instructeurs, les écoles.... Le bilan des actions menées dans le cadre des conventions avec l'Ademe sera imprimé en 500 exemplaires et diffusé auprès des communes et des partenaires. Une somme de 2 000 € est affectée à ces publications.

Accompagner le développement de la filière bois énergie et des autres ENR - Structurer la filière bois énergie

Le Parc poursuit sa mission d'assistance à des projets d'installation de chaudières bois : étude pour la création d'un réseau de chaleur à Lessay, extension du réseau du chaleur bois énergie de Marchésieux, accompagnement de la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche pour une étude de potentiel de réseaux de chaleur dans les communes. Le Parc relaiera la nouvelle politique du département du Calvados auprès des collectivités du secteur du Bessin, notamment sur la question des chaudières bois énergie.

Des visites et démonstrations seront organisées sur le thème du bois énergie en 2019 (voir enveloppe sensibilisation des acteurs à la transition énergétique).

Par ailleurs, un suivi technique du STEVE (Service Territorial d'Entretien et de Valorisation de l'Environnement) est assuré : aide à la définition des objectifs stratégiques et à l'évolution de la structure en SCIC (STEVE), appui technique à l'organisation des missions d'entretien d'espaces naturels sensibles et à l'approvisionnement de la filière bois énergie.

Impulser des projets participatifs notamment sur les ENR

Outre le bois énergie, à très forte plus-value pour le territoire, le Parc promeut activement le développement d'autres énergies renouvelables : l'éolien, malgré le très faible nombre de zones valorisables, la méthanisation pour les projets cohérents d'un point de vue énergétique et environnemental et le solaire photovoltaïque. L'objectif est aussi de développer un projet citoyen qui impliquera les habitants dans son développement et dans son financement.

Délibération : Le Comité Syndical donne son accord et autorise le président à signer les documents y afférents.

*Pour extrait certifié conforme,
Transmis en Préfecture le 4 mars 2019*

**Le Président du Parc
Jean MORIN**

PARC NATUREL REGIONAL DES MARAIS
DU COTENTIN ET DU BESSIN
3 Village Ponts d'Ouve
Saint-Côme-du-Mont
50500 CARENTAN-LES-MARAIS
Tél. 02 33 71 61 90 - info@parc-cotentin-bessin.fr